Dijon, 24 messidor, an 3.

CITOYEN,

Les circonstances pénibles où s'est trouvée la municipalité, depuis sa lettre circulaire du 16 nivôse dernier, ne lui permettent pas encore de satisfaire au remboursement des sommes qui lui furent avancées à cette époque; elle avoit compté et dû compter sur la réquisition du réprésentant Calès, pour vingt mille quintaux, et sur les envois multipliés de commissaires dans différentes parties du département, pour achats de bleds : mais la premiere ressource est devenue illusoire par l'effet des réquisitions pressantes pour l'approvisionnement de l'armée des Alpes et des communes de Lyon et Besançon. Nos achats dès-lors se sont trouvés bornés à de foibles parties et à des prix exhorbitans, qui, bientôt ont absorbé le montant de la souscription.

Nous touchons, il est vrai, au moment de la récolte, mais nous ne pouvons en ressentir les heureux effets que dans trois mois au plutôt; en attendant cette époque si desirée, verrons-nous tranquillement la classe indigente de cette commune manquer de l'aliment le plus nécessaire à la vie? rendrons-nous nos concitoyens aisés témoins du spectacle déchirant des horreurs et des soulevemens que la disette entraîne? Non : c'est dans les momens les plus difficiles que les magistrats du peuple doivent déployer ce grand caractere de courage et d'énergie; plus le timon de la chose publique est difficile à gouverner, moins ils doivent l'abandonner; jusqu'à ce jour, nos soins, nos démarches, nos sollicitudes continuelles ont su maintenir la tranquillité dans cette ville, et nous mettrons tout en usage pour qu'elle n'y soit jamais troublée.

Mais pour y parvenir, vous le sentez, citoyen, il nous faut des coopérateurs; nous ne pouvons seuls et sans le secours de nos concitoyens aisés, fournir à de nouvelles dépenses. Deux à trois mille mesures de grains nous sont encore nécessaires pour atteindre le but; et nous nous adressons à vous avec confiance, en vous invitant à faire de nouveaux efforts, et à concourir avec nous à remplir la souscription que nous allons ouvrir. Plus les momens sont difficiles, plus le vrai citoyen doit s'empresser de se réunir à ses magistrats pour opérer le bien public. Nous avons formé l'engagement de rembourser le montant de l'une et l'autre souscription dans six mois; et nous tiendrons parole.

Le citoyen PELVERSIÉ, receveur de la commune, est chargé de recevoir les avances que vous voudrez bien faire, quelles qu'elles soient, et de vous en donner récépissé. Son bureau sera ouvert tous les jours, excepté le décadi, depuis neuf heures jusqu'à deux.

La cause de l'indigence n'éprouvera, nous osons l'espérer, ni refus, ni retard; jamais les momens de montrer son attachement à la patrie, ne furent aussi urgens, aussi précieux.

Salut et fraternité.

Le procureur de la commune.

Maurier Subt

Au citoyen

Gros ancien Procureur rue buffon

a Dijon

3345

500
125
375

3000
~~500~~
3000
375
3375
3345
30#